

## FORMULAIRE DE DEMANDE aux fins de l'obtention du titre de MÉDIATEUR BREVETÉ (Méd.B)

Si vous souhaitez saisir les renseignements demandés dans le document, veuillez à le sauvegarder sur votre ordinateur avant de commencer et après l'avoir rempli, puis imprimez-le ou envoyez-le-nous par courriel. Vous aurez besoin d'Adobe Reader, disponible ici : <https://get.adobe.com/fr/reader/>

### I. RENSEIGNEMENTS REQUIS

#### 1. Demandeur

Nom \_\_\_\_\_

Organisation \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Télécopieur \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

#### 2. Êtes-vous un membre ACCRÉDITÉ en règle de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada (IAMC)?

Non       Oui

### II. CRITÈRES DE FORMATION

80 heures de formation :

- 40 heures de formation de base en médiation, et
- 40 heures de médiation spécialisée et formation connexe

#### 1. Formation en résolution de conflits, telle que décrite ci-après :

- a. Formation de base en médiation. Au moins 5 jours complets de formation en médiation (environ 40 heures) composée d'un ou deux cours s'étalant sur ces 5 jours.

Cette formation doit traiter de TOUS les domaines suivants :

- Compétences et processus de médiation fondé sur les intérêts
- Résolution de conflits
- Négociation
- Compétences en communication

**Joindre au présent formulaire une copie des certificats ou diplômes obtenus, ou toute autre preuve de formation.**

Cours/Diplôme/ Certificat	Année de réussite du cours ou d'obtention du certificat/diplôme	Nom de l'établissement	Nombre d'heures	Lieu

- b. Médiation spécialisée et formation connexe : Formation supplémentaire de cinq jours (environ 40 heures) couvrant les thèmes appropriés, tels que définis ci-après. Cette formation peut inclure des journées de plus courte durée au contenu plus spécialisé, pourvu que la formation soit d'une durée raisonnable et adéquate.

Les cours peuvent porter, entre autres sujets, sur ce qui suit :

- Médiation avancée
- Éthique et résolution de différends
- Stratégies de négociation à plusieurs parties
- Comment mettre en œuvre un dossier de médiation
- Concevoir des systèmes de gestion des conflits dans les organisations
- Arbitre/Médiateur – Médiateur/Arbitre : quand et comment faire appel à eux
- Médiation : élaboration d'un dossier
- Influence de la culture dans les approches en matière de résolution de conflits
- Résoudre les problèmes difficiles en milieu de travail

**Joindre au présent formulaire une copie des certificats ou diplômes obtenus, ou toute autre preuve de formation.**

Cours/Diplôme/ Certificat	Année de réussite du cours ou d'obtention du certificat/diplôme	Nom de l'établissement	Nombre d'heures	Lieu

**III. EXIGENCES EN MATIÈRE D'EXPÉRIENCE EN MÉDIATION** (joindre des pages supplémentaires, au besoin)

Pour vous qualifier, vous devez avoir mené :

- **Au moins deux** exercices de médiation supervisés et évalués, **et/ou**
- **deux (2)** médiations ou co-médiations réelles ou vous avez clairement été le médiateur principal<sup>1</sup>, rémunérées ou non.

Énumérez ci-dessous les médiations effectuées : médiations et co-médiations menées à terme, rémunérées ou non.

**Veillez fournir une description détaillée (d'au plus 250 mots) des deux médiations que vous avez menées en tant que seul médiateur.** Si votre demande se fonde sur deux exercices de médiation supervisés et évalués, l'évaluateur doit remplir le [Formulaire d'évaluation des exercices de médiation supervisés](#).

---

<sup>1</sup> Le demandeur doit avoir manifestement agi comme médiateur principal, et non simplement comme co-médiateur. S'il n'y a pas de règle absolue pour en juger, voici quelques critères permettant de décider si le demandeur est le médiateur principal dans une co-médiation : Il a présidé la médiation. Il a joué le rôle principal dans le déroulement de la séance. Il a organisé le processus durant la médiation en guidant activement les discussions, en attribuant du temps à l'autre médiateur ou aux parties et en ayant une voix prépondérante pendant la séance. Il incombe au demandeur de démontrer qu'il était le médiateur principal dans une co-médiation pour que celle-ci soit admise parmi les médiations requises.

Nbre de parties	Brève description de la question ayant fait l'objet de la médiation (utiliser une feuille distincte si nécessaire)	Date	Médiation rémunérée ou non	Durée	Médiateur/comédiateur

#### IV. QUALIFICATION ÉQUIVALENTE

Dans des circonstances exceptionnelles, les demandeurs du titre Méd.B qui ne satisfont pas aux exigences en matière de formation peuvent soumettre leurs études, formation et expérience pertinentes à l'examen du Comité régional d'agrément des médiateurs brevetés. Bien qu'une évaluation des compétences ne soit pas obligatoire pour l'obtention du titre de médiateur breveté, l'IAMC se réserve le droit d'en exiger une, à son entière discrétion.

#### V. ENGAGEMENT EN MATIÈRE D'EXERCICE CONTINU DE LA MÉDIATION

Je comprends que pour conserver mon titre Méd.B, je dois avoir terminé et documenté une médiation réelle supplémentaire, rémunérée ou non, à titre de médiateur ou comédiateur, dans les trois ans suivant l'obtention de mon titre.

Je m'engage à fournir à l'IAMC ou à l'affilié dont je suis membre un rapport de la situation par rapport à cet engagement en matière d'exercice de la médiation dans les trois ans suivant l'obtention de mon titre.

#### VI. ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE FORMATION CONTINUE

Je comprends que je dois accumuler **20** points en formation continue dans le cadre d'activités figurant dans le système de points FCP approuvé relativement à la formation continue des médiateurs brevetés, chaque année après avoir reçu le titre de Méd.B, et de fournir à l'IAMC un rapport de la situation par rapport à la formation continue (FCP) au plus tard le 31 décembre chaque année.

#### VII. ASSURANCE

Je comprends aussi qu'un médiateur breveté exerçant à son propre compte doit avoir une assurance erreurs et omissions d'au moins un million de dollars qui couvre spécifiquement son exercice de la médiation.

Je comprends devoir signer et soumettre la Déclaration d'assurance, en indiquant que je possède une assurance erreurs et omissions d'un montant minimum global d'un million de dollars ou en cochant une autre case appropriée pour être exempté de cette exigence.

Je conviens d'avertir immédiatement l'IAMC si j'abandonne ou annule une telle assurance.

### VIII. CONSENTEMENT

En signant le présent formulaire et en le soumettant, je consens à ce que les membres du comité d'approbation concerné de l'IAMC et du Conseil d'administration de l'IAMC étudient ma demande et les documents à l'appui.

### IX. ENGAGEMENT

En tant que médiateur breveté, je m'engage à respecter le Code d'éthique de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada.

Je reconnais que toute violation dudit Code pourrait entraîner la révocation du titre Méd.B.

Je comprends que je suis tenu de demeurer membre en règle d'un affilié régional de l'IAMC.

Je comprends que si ma demande d'évaluation est approuvée par l'affilié régional dont je suis membre, cet affilié enverra ma demande à l'IAMC en recommandant son acceptation. Au moment de l'acceptation de l'IAMC, les droits annuels associés au titre pour la première année seront immédiatement payables (au prorata s'il y a lieu), avant l'envoi du certificat et la mise à jour de mon profil.

Je comprends également qu'en plus des droits d'adhésion, payables à l'affilié régional dont je suis membre, je devrai payer les droits annuels de mon titre (dont le montant est établi et révisé périodiquement par le Conseil d'administration de l'IAMC) à l'IAMC en janvier pour conserver mon titre de médiateur breveté.

Je certifie que l'information indiquée aux présentes est complète et exacte et qu'à ma connaissance, je me qualifie pour le titre de médiateur breveté.

Date : \_\_\_\_\_

Nom (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

## DÉCLARATION D'ASSURANCE

En conformité avec la norme d'excellence dans le domaine des procédures de prévention et règlement des différends (PRD) au Canada, l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada exige des médiateurs et arbitres agréés et des médiateurs et arbitres brevetés en exercice qu'ils fournissent la preuve qu'ils sont protégés, ainsi que les tiers auxquels ils fournissent des services, par une assurance d'au moins un million de dollars.

Par les présentes, je déclare ce qui suit :

- Je possède une assurance erreurs et omissions qui couvre toutes mes activités de médiation et d'arbitrage, et ce, avec une limite minimale d'un million de dollars. Sur demande, je conviens de fournir immédiatement une preuve de la couverture en vigueur. (Je reconnais que l'IAMC applique un programme de vérification ponctuelle qui, au hasard, peut exiger que je fournisse immédiatement, sur demande, une preuve de la couverture en vigueur.)
- Je suis assuré par le programme d'assurance de l'IAMC :  
Autre (préciser) \_\_\_\_\_
- J'agis exclusivement en tant que médiateur ou arbitre pour le compte de mon employeur et ne mène ni médiation ni arbitrage en dehors du cadre de mes fonctions. Je conviens d'aviser l'IAMC et de fournir une preuve d'assurance avant d'agir en tant que médiateur ou arbitre en dehors de l'exercice de mes fonctions.
- Je suis à la retraite et ne mène plus de médiations ni d'arbitrages. Je conviens d'aviser l'IAMC et de fournir une preuve d'assurance avant de mener toute médiation ou tout arbitrage.

NOM :

---

ADRESSE :

---

TÉLÉPHONE :

---

COURRIEL :

---

SIGNATURE :

---

DATE :

---

**Protection assurée par une association professionnelle**

Remarque importante : Si vous êtes membre d'une organisation professionnelle, vous ne pouvez pas présumer que l'assurance offerte par cette dernière vous couvre dans l'exercice de vos fonctions en tant que spécialiste en PRD.

## MÉDIATEUR BREVETÉ

### Liste de contrôle du formulaire de demande

#### AVANT DE SOUMETTRE VOTRE DEMANDE

Placez cette liste de contrôle avant votre demande et cochez les cases pour vous assurer que tous les renseignements, documents, etc., requis sont fournis dans votre demande ou y sont joints. **N'ENVOYEZ PAS** votre demande si de l'information manque. Toute demande incomplète sera retournée au demandeur.

- Je suis un membre accrédité en règle de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada par l'intermédiaire de l'un de ses sept affiliés régionaux.
- 40 heures de formation de base en médiation. Veuillez joindre les copies des certificats.
- 40 heures supplémentaires de formation spécialisée et formation connexe en médiation. Veuillez joindre les copies des certificats.
- J'ai fourni une description des deux (2) médiations que j'ai menées.
- J'ai rempli et signé la Déclaration d'assurance.
- Veuillez compléter votre profil sur le portail des membres de votre région (<https://adric.ca/fr/about-us/affiliates/>) en indiquant votre biographie, votre champ d'expertise, etc.
- J'ai remis les frais d'administration de ma demande à mon affilié régionale.
- Ma demande est tapée ou écrite lisiblement, et ordonnée comme requis. (La demande doit être présentée sous une forme lisible et toutes les annexes, clairement identifiées, comme indiqué sur le présent formulaire de demande.)
- Je comprends que, pour maintenir mon titre, l'IAMC percevra des droits annuels à partir du moment où ce titre m'est décerné. **Ces droits sont distincts des droits d'adhésion (régionaux ou nationaux).**